

LUBUMBASHI, VILLE INDUSTRIELLE ATTRACTIVE ET REPULSIVE (1910-2008)

Donatien Dibwe dia Mwembu,
Directeur scientifique de l'Observatoire du Changement Urbain, Université de Lubumbashi
Président du comité scientifique du projet "Mémoires de Lubumbashi"

Introduction

Deux décisions, l'une économique, l'autre politique, ont présidé à la création et à la localisation de la ville de Lubumbashi sur un site inhabité. Lubumbashi, fille de l'industrie minière, est une ville coloniale créée en 1910. Ses multiples fonctions (économique, politique, culturelle) lui ont permis de s'attirer des nombreuses populations de diverses origines et races (Congolais, Zambiens, Angolais, Burundais, Rwandais, Belges, Anglais, Allemands, Italiens, Portugais, Turcs, Sud Africains, Grecs, Français, Libanais, etc.). Très vite, cette ville est devenue une métropole et a vu sa population augmenter et sa superficie (747 km²) s'étendre davantage dans toutes les directions.

Depuis sa création en 1910, la ville de Lubumbashi a vu sa population totale passer de plus ou moins 6000 habitants en 1911 à 183189 personnes en 1960, à 366389 âmes en 1973, à 560000 en 1984, à 1.149.621 en 2001 et à 1.360.812 habitants en 2007.

Cette ville multiraciale et multiculturelle a connu une trajectoire économique, politique et culturelle pleine de contradictions. Lubumbashi était une ville tantôt attractive et tantôt exclusive. Alors que la naissance et le développement des industries ont exigé la présence d'une main-d'œuvre nombreuse, les problèmes d'ordre raciale, les crises économiques, les troubles politiques et la lutte pour l'hégémonie économique et politique ont fait d'elle une ville exclusive.

Nous allons axer notre étude autour des foyers d'exclusion sociale dans la ville de Lubumbashi et tenterons, enfin, de faire quelques propositions inclusives.

Notre communication comportera deux grandes périodes : la période coloniale (1910-1960) et la période post coloniale (1960-2008).

1. Lubumbashi coloniale (1910-1960)

Durant cette période, nous allons donner trois clichés qui montrent que Lubumbashi était une ville d'exclusion sociale. Nous parlerons de Lubumbashi comme ville masculine et bastion des Blancs qui ne tolère pas la présence des femmes et des enfants, de Lubumbashi en tant que ville qui applique l'habitat ségrégationniste et de Lubumbashi, ville discriminatoire vis-à-vis du sexe féminin.

1.1. Lubumbashi, ville masculine (1910-1928)

L'histoire urbaine du Congo nous apprend l'existence de deux types de villes : les villes précoloniales qui ont subi des profondes transformations à l'arrivée des colonisateurs et les villes créées ex-nihilo par la colonisation. Les villes minières du Haut-Katanga en général (Likasi et Kolwezi) et la ville de Lubumbashi en particulier font partie de cette deuxième catégorie de villes. La période coloniale a provoqué des mouvements migratoires des hommes et des femmes du milieu rural vers les milieux urbains. Mais, au début de l'industrialisation dans le Haut-Katanga, ces migrations orientées et dirigées étaient l'apanage des hommes. En effet, de 1910, année qui marque la création de la ville de Lubumbashi, à 1928, année de l'inauguration de la politique de stabilisation de la main-d'œuvre masculine africaine, la présence des femmes et des enfants dans les villes coloniales et minières du Haut-Katanga industriel n'était pas tolérée par la trilogie coloniale (entendons l'administration coloniale, les missions religieuses et les entreprises coloniales) pour deux raisons fondamentales.

D'abord, l'exploitation minière, fonction principale de ces nouveaux espaces urbains coloniaux, exigeait la force musculaire, donc la présence des seuls hommes valides. Les entreprises coloniales, en cette période d'accumulation primitive, n'avaient pas besoin des femmes et des enfants qui constituaient pour elles une charge onéreuse.

Ensuite, durant cette période, la ville était d'abord considérée comme le bastion des Blancs à l'instar des villes sud-africaines à l'époque de l'apartheid. Les Noirs devaient rester dans leurs villages pour s'adonner aux activités champêtres. Leur présence en ville était liée à la durée du contrat de travail qui variait entre 3 et 12 mois. A la fin du contrat, le travailleur noir devait regagner son village où l'attendaient d'ailleurs sa femme et ses enfants. Mais, les rares femmes et enfants qu'on y rencontrait y étaient à leurs risques et périls, c'est-à-dire à charge uniquement de leurs conjoints et pères.

Une autre raison dérivant des deux premières est la mortalité fort élevée observée dans ces espaces industriels, conséquence logique de l'état précaire de l'habitat pour Noirs, de l'alimentation et des soins de santé encore défectueux offerts aux travailleurs noirs. Le docteur Léopold Mottouille, directeur du département médical, a estimé à 50% le taux de mortalité des enfants dans les camps de travailleurs de l'Union Minière du Haut-Katanga jusqu'en 1925¹.

Comme on peut le constater, de 1910 à 1928, l'économique a présidé à l'exclusion des femmes et des enfants dans l'espace urbain de Lubumbashi, en même temps qu'il limitait la durée de la présence des Noirs à la durée de leur contrat de travail. Mais, cette politique d'exclusion des femmes et des enfants fut abandonnée par la même trilogie coloniale pour des raisons économiques. Le travail migrant a été considéré comme anti-économique et devait être remplacé par la politique de stabilisation de la main-d'œuvre africaine. La stabilisation de la main-d'œuvre permettrait aux entreprises d'améliorer le rendement des travailleurs grâce à leur familiarisation avec l'outil de production. Cependant, cette politique de stabilisation de la main-d'œuvre noire exigeait, pour sa réussite, la (re)constitution des ménages des travailleurs, c'est-à-dire la présence des femmes et des enfants des travailleurs à Lubumbashi.

1.2. Lubumbashi, ville discriminatoire vis-à-vis du sexe féminin (1928-1950)

1.2.1. Présence des femmes tolérée

La présence dans les foyers industriels des femmes et des enfants des travailleurs africains est tolérée à partir de la deuxième moitié des années 1920 pour des raisons purement économiques. En effet, au fur et à mesure que l'exploitation en surface des minerais s'épuisait, la mécanisation de l'exploitation minière devenait non seulement impérieuse, mais aussi exigeait une familiarisation entre le travailleur noir et l'outil de production. Le souci d'améliorer la productivité a contraint la trilogie coloniale à changer le fusil d'épaule et à tolérer la présence des Noirs en ville pour une durée indéterminée. C'est pourquoi, en 1928, on assiste à l'inauguration de la politique de stabilisation de la main-d'œuvre africaine dans les villes minières du Haut-Katanga industriel.

¹ Léopold MOTTOULLE (Dr), « Historique, organisation et résultats obtenus d'une œuvre de protection de l'enfance noire dans la population indigène industrielle de l'Union Minière du Haut-Katanga », *Bulletin International de la protection de l'enfance*, juin 1930, p. 2.

La réussite de cette politique sociale était fonction de plusieurs facteurs, notamment la (re)constitution des familles des travailleurs africains. Dans ce contexte, les femmes urbaines devaient jouer un rôle important, celui de socle au développement de la société coloniale. Elles devaient d'abord servir de reproductrices de la main-d'œuvre dont la trilogie coloniale avait besoin pour ses multiples besoins. Elles devaient aider la trilogie coloniale à rompre les liens qui rattachaient encore les travailleurs à leurs milieux d'origine ; elles devaient contribuer à la réduction du revenu moyen de leurs époux par la livraison des légumes frais aux entreprises coloniales ; elles devaient servir de main-d'œuvre gratuite dans l'assainissement de l'environnement ; elles devaient rendre heureux l'environnement de leurs époux après des heures de dures labeurs². Malgré la prestation de ces différentes fonctions, les femmes étaient choisifiées et vivaient dans l'ombre de leurs époux. C'est pourquoi on les appelait des suiveuses³.

A côté des travailleurs salariés des entreprises coloniales, il faut noter la présence des Africains qui exerçaient des activités libérales, comme le commerce, l'artisanat, etc. Ceux-ci vivaient avec leurs épouses dont certaines vendaient au marché du quartier Kamalondo, première ville noire construite en 1912. A côté des femmes mariées, on rencontrait des femmes prostituées, tantôt tolérées et tantôt non tolérées par la trilogie coloniale. Tolérées, elles l'étaient dans la mesure où elles pouvaient préparer la nourriture et, en même temps, assurer l'équilibre physiologique et psychique des travailleurs célibataires ou mariés vivant seuls. Beaucoup d'entreprises minières coloniales ont entretenu cette pratique⁴. Au cours des années 1930, l'Union Minière du Haut-Katanga accordait des permis de cohabitation à certaines femmes prostituées qu'elle acceptait dans ses camps pour une période déterminée. Lorsque de cette cohabitation naissait un enfant, l'entreprise légalisait l'union entre son ouvrier et sa concubine qui passait ainsi du statut de prostituée à celui de mariée légitime.

² DIBWE dia Mwembu, "Les fonctions des femmes africaines dans les camps des travailleurs de l'Union Minière du Haut-Katanga (1925-1960)", in *Zaire-Afrique*, 272(1993), p. 105-118.

³ DIBWE dia Mwembu et ISSINGI Ndaba, « Femmes ménagères lushoises : des suiveuses aux partenaires puissantes et autonomes », in *Likundoli, Enquête d'histoire congolaise, Mélanges Professeur Tshibangu Kabet*, Numéro spécial, 2003, pp. 235-253.

⁴ Lire, à titre d'exemple, les études de P.L. BONNER, « Desirable ou undesirable Basotho women ? Liquor, prostitution and the migration of Basotho women to the Rand, 1920-1945 », dans C. WALKER (editor), *Women and Gender in Southern Africa to 1945*, Cape Town, David Philip, 1990, pp. 221-250 ; Meredith Mc KITTRICK, « Reinventing the family », in *Social Science History*, vol.21, 3, 1997, pp. 265-295 ; Bill FREUND, *Capital and Labor in the Nigerian Tin Mines*, London, Longman, 1981, pp. 97-98 ; Jane PARPART, « Where is your Mother ? » : Gender, Urban Marriage, and Colonial Discourse on the Zambian Copperbelt, 1924-1945 », in *The International Journal of African Historical Studies*, vol.27, n°2, 1994, pp. 241-271.

Tous les Africains, tous sexes confondus, admis dans les villes coloniales minières, étaient porteurs d'un certain nombre de documents administratifs⁵, notamment le livret d'identité communément appelé *mwikala* (résident) dans lequel l'administration coloniale prenait soin d'inscrire les identités, les maladies contractées, etc., par le propriétaire du document. En ce qui concerne les femmes prostituées, l'administration coloniale y inscrivait, outre les renseignements susdits, les noms des partenaires sexuels de la propriétaire du document. Lorsque le nombre de ces derniers était supérieur à trois, la femme prostituée était considérée comme *persona non grata* dans les camps de travailleurs de l'Union Minière du Haut-Katanga⁶. La crainte de la propagation des maladies sexuellement transmissibles justifiait, entre autres, le rejet de cette catégorie de femmes par les entreprises coloniales.

1.2.2. Des femmes des paysans aux femmes des travailleurs

Revenons aux femmes en général et aux épouses des travailleurs africains en particulier pour noter que leur passage du milieu rural au milieu urbain a provoqué aussi un changement de statut social et économique. Sur le plan économique, elles perdaient leur autonomie économique villageoise et devenaient économiquement dépendantes de leurs époux dans le milieu urbain, puisqu'elles étaient exclues du circuit économique moderne et dépendaient totalement de la rémunération et des avantages sociaux de leurs époux. Cette situation se justifie par le souci des entreprises coloniales de faire des femmes le socle de la politique de stabilisation de la main-d'œuvre africaine. Il fallait mettre sur pied des stratégies attractives de façon à amener les femmes à préférer les conditions de vie en milieu urbain à celles des milieux ruraux. Ainsi, les femmes des travailleurs ne pouvaient plus se rendre à la rivière à la recherche de l'eau, puisque des robinets étaient placés pour elles dans le camp. Elles pouvaient s'en servir pour la boisson, la cuisson, la lessive, etc. De plus, les femmes ne pouvaient plus se rendre en forêt à la recherche du bois de cuisson et de chauffage, car le bois leur était fourni régulièrement au camp. Enfin, les familles des travailleurs bénéficiaient d'une ration alimentaire de plus en plus améliorée qualitativement et quantitativement. Cette ration alimentaire dont la quantité était fonction de la taille de chaque famille évitait à la femme de s'adonner aux activités champêtres comme au village. Ces nouvelles conditions de vie urbaine ont eu l'effet désiré sur les femmes africaines, celui de ne plus vouloir rentrer au

⁵ Voir ici Violaine SIZAI (édit.), *Mémoires de Lubumbashi : Images, Objets, Paroles. Ukumbusho (souvenir)*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 45-54.

⁶ Donatien DIBWE dia Mwembu, *Bana Shaba abandonnés par leur père : Structures de l'autorité et histoire sociale de la famille ouvrière au Katanga, 1910-1997*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 88-89.

village et d'amener alors leurs époux à s'enraciner dans le nouveau milieu et, partant, à scier les liens qui les rattachaient eux aussi à leur village. Mais, la dépendance économique totale a fait des femmes des objets de l'histoire, une catégorie de sans paroles, des invisibles, des femmes muettes.

Cette invisibilité des femmes, voulue et entretenue par la trilogie coloniale, a été mise en exergue par les artistes musiciens congolais, notamment Edouard Masengo Katiti qui, au cours des années 1950, vantait la femme aux trois qualités : « *J'ai une femme qui ne parle pas beaucoup ; qui n'a pas de jalousie ; qui ne se promène jamais. Il est des femmes qu'on ne trouve jamais même dans le monde entier avec ces trois qualités (...) Niko na bibi wasipo kusemasema, wasipo na buivu, wasipo kutembea. Yeye moja wasipo kupatikana hata dunia mzima na hiyo tabia tatu* »⁷. Il s'agit vraisemblablement des femmes ménagères dont la contribution au budget familial, minime fut-elle, semble avoir été oubliée et négligée.

1.3.3. Les facteurs de revalorisation des femmes africaines lushoises

Nous voulons montrer dans ce volet que la situation des femmes noires de Lubumbashi n'est pas restée statique au cours de la période coloniale. Des facteurs économiques, sociaux et culturels ont contribué au changement de leur statut.

1.3.3.1. Des femmes oisives aux femmes partenaires économiques

La politique coloniale était tissée de nombreuses contradictions internes. La dépendance économique totale des femmes urbaines, au début conçue comme stratégie efficace de la stabilisation de la femme africaine et de son époux, semble au fil de temps, aux yeux des colonisateurs, avoir été porteuse des conséquences néfastes sur le plan moral dans la mesure où l'administration coloniale a fini par considérer l'oisiveté observée auprès de la plupart des femmes comme une plaie grave qu'il fallait impérieusement panser. Il fallait à tout prix occuper professionnellement les femmes. La solution à cette situation apparemment chaotique fut trouvée à la fin des années 1930, époque au cours de laquelle les entreprises coloniales ont commencé à éprouver des difficultés d'approvisionnement leur main-d'œuvre africaine en légumes frais pour faire face au scorbut. Face au prix des légumes élevé fixé par les colons, les entreprises minières et industrielles se résolurent de se tourner vers les femmes

⁷ Claude MWILAMBWE Mwende, « Edouard Masengo Katiti (1933-2003). Souvenirs d'une carrière », dans Bogumil Jewsiewicki (dir.), *Musique urbaine au Katanga. De Malaika à Santu Kimbangu*, Paris, L'Harmattan, 2003, P. 125

des travailleurs. Elles leur octroyèrent des lopins de terre sur lesquels elles (femmes africaines) devaient cultiver des légumes frais et d'autres produits, notamment le maïs, le manioc, etc. Le prix de vente de ces produits champêtres était imposé par les entreprises qui distribuaient ces légumes aux travailleurs sous forme de ration alimentaire. Ainsi, sans le savoir, les femmes africaines étaient devenues les partenaires économiques complices des entreprises coloniales dans la lutte pour la diminution du revenu moyen de leur main-d'œuvre africaine⁸.

Il faut aussi remarquer que certaines femmes africaines ménagères s'adonnaient aux travaux champêtres, aux activités commerciales, à la couture, au tricotage, à la fabrication et à la vente des boissons alcoolisées locales (*tshibuku*, *munkoyo*, *lutuku*, etc.), etc. Les gains obtenus de ces activités des femmes contribuaient tant bien que mal au budget familial et, partant diminuaient le degré d'invisibilité de leurs auteurs dans le domaine de l'économie domestique. Cet extrait du témoignage de Léon Tshilolo permet de mieux appréhender la situation de la femme dans les ménages de certains travailleurs de Lubumbashi:

« Mon épouse s'était lancée dans la fabrication et la vente de la bière tshibuku. Elle ne fit pas longtemps pour se confirmer et se faire connaître et apprécier auprès de ses clients du camp de travailleurs. (...) Au fil du temps, mon épouse faisait deux activités : la fabrication et la vente du tshibuku et la confection des jupes et des robes... Mon épouse avait fini par démontrer que c'étaient des activités rentables et intéressantes... J'ai réalisé qu'elle me donnait un coup de main appréciable... Comme il y avait la ration alimentaire, les bénéfices réalisés par ces deux activités étaient épargnés jusqu'à constituer un montant consistant. C'était ainsi que l'on pouvait pallier à l'insuffisance du salaire »⁹.

Une autre façon imaginée par le colonisateur de soustraire les femmes de l'oisiveté qui risquait de les mener « souvent aux plaisirs malsains et à la prostitution »¹⁰ fut de les mettre dans des ouvriers où elles pouvaient gagner un petit salaire à la fin du mois. Cette pratique a aussi existé à l'Union Minière du Haut-Katanga où, au début de la stabilisation de la main-d'œuvre africaine, les femmes africaines et les jeunes filles non scolarisées étaient utilisées

⁸ DIBWE dia Mwembu, « Les fonctions des femmes africaines dans les camps des travailleurs de l'Union Minière du Haut-Katanga (1925-1960) », in *Zaire-Afrique*, 272(1993), p. 105-118.

⁹ Léon TSHILOLO, ancien travailleur de l'Union Minière du Haut-Katanga. Témoignage cité par Donatien DIBWE dia Mwembu, *Bana Shaba abandonnés par leur père*, *Op. Cit.*, p. 64.

¹⁰ Catherine JACQUES et Valérie PIETTE, « Féminisme et société coloniale au Congo belge (1918-1960) », dans Philippe Denis et Caroline Sappia (dir.), *Femmes d'Afrique dans une société en mutation*, Louvain-La-Neuve, 2004, pp. 81-82.

dans des ouvroirs pour la confection des salopettes, des tenues des malades, des blousons pour le personnel médical, des taies d'oreillers, etc. De plus, comme les femmes rwandaises et burundaises ne savaient pas préparer la pâte à base de la farine de maïs, l'Union Minière du Haut-Katanga fit appel aux femmes congolaises pour leur apprendre la préparation de cette nourriture. Elles gagnaient un salaire mensuel minime par rapport à celui réservé aux hommes adultes affectés au même travail¹¹.

Nous avons placé ces deux exemples, le témoignage de Léon Tshilolo et le travail des femmes dans les ouvroirs, pour montrer que les activités informelles ou formelles des femmes dans la ville de Lubumbashi avaient un certain impact sur le budget familial dans la mesure où elles contribuaient à pallier l'insuffisance du salaire mensuel dans certains ménages. Cette participation financière, minime fut-elle, au budget familial constituait un début de la reconquête de l'autonomie économique et, partant de la revalorisation des femmes dans les foyers industriels.

1.3.3.2. Les foyers sociaux

L'intégration des femmes villageoises aux nouvelles conditions de vie que leur offrait le milieu urbain était devenue problématique. Son excellence Monseigneur Jean Félix de Hemptinne, alors Vicaire Apostolique du Haut-Katanga, voulait faire des femmes africaines des bonnes gouvernantes chrétiennes de ménage. C'est dans ce cadre qu'il confia à deux Volontaires, Madeleine Vilain XIII et Germaine Dutilleux, arrivées à Lubumbashi (Elisabthville à l'époque) le 18 janvier 1934, la mission spéciale de prendre en charge les femmes africaines de Lubumbashi en vue de les aider à s'intégrer dans leur nouveau milieu urbain et à y vivre en chrétiennes authentiques. Pour ce faire, il fut créé en 1935, dans la paroisse Saint Jean de Kamalondo à Lubumbashi, le premier « foyer social » du Congo belge. A partir de 1945, cette formule (foyer social) fut généralisée à l'ensemble de la province du Katanga et de toute la colonie du Congo Belge. Des cours de lecture, écriture, couture, tricotage, puériculture, repassage, cuisine, etc., y étaient assurés au fur et à mesure à l'intention des femmes de la ville et de la banlieue. Les femmes habitant les centres maraîchers autour de la ville bénéficièrent des consultations prénatales et postnatales. Le

¹¹ DIBWE dia Mwembu, «“Les fonctions des femmes africaines dans les camps des travailleurs de l'Union Minière du Haut-Katanga (1925-1960)”, in *Zaire-Afrique*, 272(1993), p. 105-118.

foyer social encadrait aussi les jeunes filles non scolarisées et jouait aussi le rôle des écoles gardiennes là où cette institution faisait défaut.

L'apport du foyer social dans la réhabilitation et l'intégration des femmes dans le milieu urbain fut certain aux yeux des bénéficiaires, comme nous le déclare Thècle Mutono, première directrice noire du foyer social de Kamalondo : *"Le foyer social dispensait des cours ménagers (lessive, repassage, cuisine, entretien de la maison) grâce auxquels les femmes ont acquis de bonnes techniques ménagères. Les femmes exerçaient ces activités de façon merveilleuse. Jusqu'alors, c'était les domestiques qui détenaient le monopole dans ces domaines. Mais grâce au foyer social, les femmes sont devenues aussi expérimentées que les domestiques. Les femmes savaient laver convenablement les habits blancs et les habits de couleurs. Elles savaient bien repasser les chemises, les pantalons, les habits de coton, de lin ou de nylon. Elles ont perfectionné leur manière de faire la cuisine et elles ont appris la cuisine européenne. Le foyer social a aussi conseillé les femmes dans l'entretien et la gestion du ménage"*¹².

Les femmes qui avaient suivi des cours de coupe et couture et qui, à la fin de leurs études, disposaient des machines à coudre ou des tricoteuses contribuaient, comme l'a dit Léon Tshilolo, aisément au budget familial. Les foyers sociaux ont joué un double rôle auprès des femmes africaines urbaines. D'une part, ils ont renforcé l'infériorité des femmes vis-à-vis de leurs époux dans leur tâche de femmes ménagères, d'autre part, ils ont contribué à la résurgence de leur relative autonomie économique.

1.3.3.3. L'éducation discriminatoire des filles par rapport aux garçons

Le Katanga méridional, monde minier et industriel, exigeait, pour sa mise en valeur, non seulement l'implantation des entreprises coloniales, mais aussi celle des écoles de formation professionnelle préparant les garçons à devenir de futurs travailleurs, sains, éduqués, bon marché qui remplaceraient leurs pères dans les différentes entreprises coloniales publiques et privées. Mais l'objectif poursuivi par le système d'enseignement réservé aux filles était différent. La trilogie coloniale est partie du principe, en vogue au courant de la période d'entre-deux-guerres, selon lequel « la Négrresse est difficile à instruire que le Noir ». Mais puisque la femme africaine était reconnue comme un être humain au même titre que la

¹² Violaine SIZAIRE (édit.), *Femmes – Mode – Musique. Mémoires de Lubumbashi*, Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 56-57.

femme blanche, il fallait alors appliquer la même stratégie qu'en Belgique, c'est-à-dire commencer par la « civiliser » par l'éducation et la moraliser par le travail¹³. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre pourquoi le système d'enseignement des filles était au début non seulement différent de celui des garçons, mais aussi d'abord orienté vers le ménage. Les filles apprenaient à devenir de futures bonnes ménagères dans des écoles de formation familiale et des écoles ménagères. Il résulte qu'alors que les garçons étaient appelés à devenir les auxiliaires des ouvriers blancs, les filles devenaient des auxiliaires des ouvriers noirs, des femmes sans parole, des figurantes.

L'école de formation familiale et ménagère fut progressivement transformée en école des monitrices et normale au cours des années 1950. L'objectif était « *de former une élite féminine dotée d'une formation morale et religieuse et donc capable de faire face aux coutumes ancestrales et rites païens encore en vogue dans les centres urbains* »¹⁴. En outre, l'enseignement des filles devait surtout s'adapter au statut social des hommes. En effet, l'émergence des évolués congolais au cours des années 1940 nécessita une formation poussée des femmes africaines de façon à ce qu'elles soient à la hauteur de leurs maris¹⁵, capables de fonder des foyers chrétiens et « civilisés », donc de remplacer intelligemment leurs maris dans l'œuvre de l'éducation des enfants¹⁶. Ainsi on assista à la création, à la fin des années 1940 (1946 à Mbanza Mboma dans la province du Bas-Congo) et au cours des années 1950 (dans la province du Katanga, Institut Sainte Marguerite, actuel Lycée Lubusha de Luishia, en 1950 ; Institut Sainte Agnès de Kolwezi en 1951, etc.), des instituts pour filles africaines, d'où allaient sortir, plus tard, des ménagères, des monitrices, des infirmières, des assistantes sociales, etc. Ces filles instruites n'ont pas seulement rempli le rôle que leur assigne la Mère Van Hove en 1951 à Elisabethville, actuelle ville de Lubumbashi, à savoir : « *Dès lors n'est-il pas normal que bien des Noirs évolués, souffrent de ne pas trouver dans leur femme une compagne, une épouse à qui se confier, une mère capable d'élever leurs enfants et d'entretenir au foyer la flamme d'un idéal tant soit peu spirituel, veuillent épargner à leurs*

¹³ Catherine JACQUES et Valérie PIETTE, *art. cit.*, pp.80-81.

¹⁴ Donatien DIBWE dia MWEMBU, *Bana Shaba abandonnés par leur père : structures de l'autorité et histoire sociale de la famille ouvrière au Katanga, 1910 -1997*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 36.

¹⁵ Donatien DIBWE dia MWEMBU, « Femmes de Lubumbashi, hier et aujourd'hui », in Violaine SIZAIRE (édit.), *Femmes – Mode – Musique. Mémoires de Lubumbashi*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 4-5.

¹⁶ Mère Générale, « L'Institut Sainte Marguerite de Luishia au Katanga », in *Bulletin du CEPSI*, Elisabethville, 1951, p. 162-167.

*«fils cette expérience néfaste et douloureuse ? »*¹⁷, mais aussi, faut-il le reconnaître, elles furent les premières femmes salariées instruites que la trilogie coloniale utilisa comme élite féminine avant l'indépendance.

Comme nous pouvons le constater, les femmes, au cours de cette période, ont été exclues du circuit économique moderne et devaient se contenter de leur rôle d'épouse et de mère, donc de bonne gouvernante du ménage. Elles vivent sous l'ombre de leurs époux. Les filles, quant à elles, disposent d'un programme d'enseignement primaire et secondaire différent de celui des garçons, car la psychologie en vogue est que la femme noire n'est pas intelligente, elle est bonne pour le ménage et donc favorable aux études ménagères. Tout cela justifie, entre autres, le retard accumulé par les femmes par rapport aux hommes. Ainsi, à l'accession de la R.D. Congo à son indépendance en 1960, on n'a connu aucune femme dans les universités congolaises et les élites intellectuelles féminines étaient à compter sur les bouts de doigt.

D'autre part, pendant longtemps, l'approche du passé est restée dominée par le point de vue masculin en ce sens que la part des femmes dans la naissance et l'essor du monde industriel moderne a été oubliée. Les femmes ont toujours vécu dans l'ombre des hommes et faisaient partie de la vie privée de ces derniers¹⁸. Victimes de l'idéologie patriarcale dominante de l'époque précoloniale et coloniale qui les rejetait au second plan, les femmes sont des personnes oubliées, des personnes objets plutôt que des personnes sujets.

Généralement valorisées dans la mesure où elles démontraient leur fécondité et donc leur aptitude à perpétuer le clan dans les sociétés traditionnelles, les femmes africaines sont, à l'avènement de la colonisation, d'abord considérées comme des instruments de plaisir devant rendre favorable l'environnement des travailleurs après les dures heures de service. Ensuite, elles doivent devenir de bonnes ménagères occidentalisées. C'est dans ce cadre qu'elles ont eu droit à l'enseignement. Des écoles pour filles furent créées non pas seulement pour la promotion des femmes, mais parce que la société coloniale voulait avoir à côté des travailleurs instruits des femmes à leur hauteur. Mais, partout, les femmes jouent le rôle de suiveuses. L'histoire les ignore ou alors en parle peu. Les statistiques de l'Union Minière du

¹⁷ Mère VAN HOVE, « L'éducation de la jeune fille noire évoluée au Congo », in *Bulletin du CEPSI*, Elisabethville, 1951, p. 152.

¹⁸ Van Leeuw, C., « Femmes coloniales au Congo belge. Essais et Documents », in *Enquêtes et Documents d'Histoire Africaine*, 7 (1987), p. 1.

Haut-Katanga demeurent muettes jusqu'en 1967 sur le nombre des femmes employées au sein de cette entreprise.

1.3. Lubumbashi, ville ségrégationniste (1910-1960)

Un troisième cliché d'exclusion concerne l'idéologie basée sur la ségrégation raciale.

Durant toute la période coloniale (1910-1960), la ville de Lubumbashi renferme en son sein, deux villes : une ville blanche habitée essentiellement par les Blancs, colonisateurs et civilisés, et une ville noire habitée exclusivement par les Noirs, colonisés et « sauvages ». Une zone appelée « no man's land » ou encore « ceinture sanitaire » séparait les deux villes. Les Noirs qu'on rencontrait dans la ville blanche y étaient pour des raisons de service. A la fin de la journée du travail, ils devaient retourner dans leur ville, à l'exception des domestiques des Blancs qui habitaient des petites constructions (communément appelées « boyerie ») derrière les maisons de leurs patrons, séparées de ces dernières par une haie en mur ou en euphorbes.

La circulation des Noirs y était interdite après les heures de service. Il semble aussi que même entre eux, les Blancs observaient une certaine discrimination. Il y avait des « petits » et des « grands » blancs.

Cette politique ségrégationniste concernait non seulement l'habitat, mais aussi d'autres domaines de la vie quotidienne. Les Noirs ne fréquentaient pas les mêmes magasins, les mêmes infrastructures de santé, les mêmes écoles, les mêmes églises, les mêmes espaces de loisirs, etc., que les Blancs. On vivait l'apartheid à la belge.

Cette situation prendra fin au cours des années 1950, à la veille de l'accession du pays à l'indépendance.

2. Lubumbashi post coloniale (1960-2008)

La période post coloniale connaît des turbulences politiques et économiques fréquentes qui bouleversent le développement du pays. Ces troubles politiques détournent les travailleurs de leurs devoirs, engendrent la baisse de la production et la dégradation des conditions de vie de la population congolaise et ont des conséquences fâcheuses sur la centralité du travail salarié qui s'affaiblit et sur le vécu quotidien des familles urbaines.

Cette situation nous a amené à choisir trois clichés assez représentatifs de cette période. Les deux premiers clichés concernent les conflits inter ethniques que la ville de Lubumbashi a connus et qui ont largement contribué à sa fragilisation. Il s'agit de des incidents de la sécession katangaise (1960-1963) et du conflit Katangais-Kasaïens (1991-1993). Le troisième cliché, conséquence de la dégradation des conditions de vie des familles urbaines, est l'émergence du phénomène « enfants de la rue ».

2.1. La sécession katangaise (1960-1963)

Nous n'allons pas parler de la sécession katangaise. Notre objectif est de montrer que cet événement a été à la base de l'exclusion de la province du Katanga en général et de la ville de Lubumbashi en particulier d'une proportion relativement importante de la population ouvrière d'origine kasaïenne.

La présence nombreuse et permanente des Kasaïens au Katanga date de la période coloniale. Elle est d'abord liée à l'organisation territoriale du Congo belge dans la mesure où une partie de la province du Kasaï était incluse dans la province du Katanga jusqu'à la grande réforme territoriale opérée en 1933.

Le facteur le plus important qui justifie la présence nombreuse des Kasaïens au Katanga demeure sans conteste l'industrialisation. En effet, l'avènement de l'industrialisation dans le Haut-Katanga, région faiblement peuplée, a amené les colonisateurs à mobiliser les populations congolaises et celles des colonies voisines et à les rassembler autour des mines. La province du Kasaï était devenue à la fois le réservoir de main-d'œuvre et le grenier pour la province minière du Katanga. De 1943 à 1958, la proportion des recrutés du Kasaï est passée de 9,7% en 1943 à 12% en 1945, à 32% en 1950, à 38% en 1954 avant de tomber à 32% en

1955, à 24% en 1956, à 18% en 1957 et à 11% en 1958¹⁹. Au sein de l'Union minière du Haut-Katanga (actuelle Générale des Carrières et des Mines, Gécamines), les travailleurs kasaiens ont vu leur proportion passer de 49% de tous les Africains en 1936 à 60% en 1945 et retomber à 50,2% en 1970²⁰.

Lubumbashi, à l'instar de Kinshasa et de Kisangani, était un pôle économique et polarisait tout l'espace environnant y compris les deux actuelles provinces du Kasai. La proximité de ces dernières et l'accès facile aux voies de communications ont rendu et continuent à rendre davantage possible l'émigration nombreuse des Kasaiens vers le Katanga.

Un esprit anti-kasaien a commencé à voir le jour déjà après la grève des travailleurs de l'Union Minière du Haut-Katanga en décembre 1941 à Lubumbashi.

En effet, en décembre 1941, Lubumbashi en général et le camp de l'UMHK en particulier furent secoués par une émeute grave provoquée par la grève des travailleurs de l'UMHK. La première victime tombée sous les balles du gouverneur A. Maron fut Léonard Mpyoi, un travailleur originaire de la province du Kasai. Après cette grève, les colonisateurs se mirent non seulement à rechercher les meneurs qu'ils traduisaient au fur et à mesure devant la justice, mais aussi à saper l'unité créée au sein de la communauté de travailleurs, à opposer les Katangais aux Kasaiens pour qu'à l'avenir, de telles émeutes ne se reproduisent pas.

Au cours de la seconde moitié des années 1950, devant l'éveil de la conscience congolaise pour l'indépendance, les colons qui voulaient faire du Katanga une colonie de peuplement semblable à la Rhodésie du Sud et à l'Afrique du Sud crurent le moment venu de parler du fédéralisme. Ces vues ne cadraient pas avec celles des Kasaiens nationalistes installés au Katanga. Ces derniers, regroupés au sein de la Fédération générale des Baluba-Central Kasai au Katanga (Fegebaceka) du cartel Lumumbiste, luttèrent contre les colons, les missions catholiques et les grosses sociétés d'autant plus que la plupart des bourgmestres étaient originaires du Kasai²¹. La présence kasaienne au Katanga constituait un obstacle

¹⁹ Archives du département de la rémunération du personnel/Gécamines-Lubumbashi, (ARP/GCM-L'shi), *Dossier statistique 1940-1946* ; *Rapports annuels M.O.I. 1940-1959*. Déjà à partir de l'année 1956, le recrutement au loin, bien que réduit, ne concernait plus que le Kasai et le Rwanda-Urundi. Il sera estompé en 1958 pour le Kasai et en 1961 pour le Rwanda-Urundi.

Voici en valeurs absolues le nombre de recrutés kasaiens entre 1943 et 1958 : 639 étaient des Kasaiens sur l'ensemble des 6 582 recrutés en 1943 ; 341 sur 2 836 en 1945 ; 1 450 sur 3 857 en 1954 ; 1 108 sur 3 462 en 1955 ; 693 sur 2 888 recrutés en 1956 ; 402 sur 2 285 en 1957 ; 142 sur 1 303 en 1958.

²⁰ Fetter, B., « Elisabethville. Immigrants to Elisabethville: Their Origins and Aims », dans *African Urban Notes*, III (1968) 2, p. 17-34 (p. 31) ; ARP/GCM-L'shi, *Rapport annuel*, 1970, p.35.

²¹ Young, C., *op. cit.*, p. 290. La Fegebaceka, dirigée par Isaac Kalonji, devenue plus tard Fedeka, faisait partie du cartel Lumumbiste jusqu'au moment où les Luba-Kasai pro-Kalonji quittèrent le cartel Lumumbiste pour se

majeur à la réalisation du projet des colons belges au Katanga. Les autorités coloniales de Léopoldville ne partageaient pas l'idée du fédéralisme prôné par les colons du Katanga. Face à cette réaction, les colons du Katanga changèrent de stratégie et voulurent s'associer les Katangais originaires évolués pour soutenir leur cause. C'est dans ce contexte que le sentiment anti-kasaïen vint à l'esprit des colons du Katanga. Plusieurs témoignages montrent que, vers les années 1958-1959, les colons du Katanga avaient décidé de mettre un terme aux relations harmonieuses qui existaient entre les ressortissants du Kasaï et ceux du Katanga.

La vie dans la cité de l'Union minière, dit Louis Mutwale, était une vie harmonieuse. Les différentes associations tribales vivaient en harmonie malgré quelques frictions mineures. S'il se posait des problèmes, c'est le colonisateur, l'homme blanc, qui en était l'instigateur principal. En effet, c'est lui qui s'adressait aux Katangais en ces termes : « Je vous lance un avertissement, peuple Katangais, car ce peuple du Kasaï va s'approprier toutes vos richesses si vous n'ouvrez pas l'œil. Voyez-vous comment ils sont nombreux à l'Union minière. Ils occupent déjà certains postes de commandement et vous donnent des ordres. Vous devez ouvrir vraiment l'œil, sinon vous resterez misérables. Ils vont vous dominer grâce à leur nombre nettement supérieur au vôtre. Si vous ne voulez pas les renvoyer un à un, vous me donnerez raison un jour et il sera trop tard. » Voyez-vous comment le problème a commencé ? C'est lui, le Blanc, qui avait fait le voyage jusqu'au Kasaï pour recruter la main-d'œuvre. Il nous a recrutés en grand nombre et nous a amenés ici où il nous faisait exécuter de durs travaux²².

Le discours anti-kasaïen ne fut pas l'apanage des seuls individus de l'Union minière proches des colons. On le retrouve aussi auprès de certaines autorités politiques du Katanga. En effet, dans une adresse aux membres de la Balubakat réunis à Manono en 1959, Marcel J. Thilmany, alors commissaire provincial du Katanga, mit le peuple luba du Katanga en garde contre les originaires du Kasaï. Les originaires de la province du Katanga devaient faire attention avec les immigrants venus du Kasaï, très dangereux et qui risquaient de les coloniser

rallier à Tshombe, après la proclamation par Albert Kalonji, à partir d'Elisabethville, de l'Etat autonome du Sud-Kasaï le 8 août 1960.

²² Information recueillie auprès de Louis Mutwale. Lubumbashi, le 27 avril 1992.

un jour. Il fallait donc que les originaires de la province du Katanga prissent leurs précautions renvoyassent les immigrants kasaiens chez eux²³.

L'ambition de contrôler les espaces politique et économique va susciter la naissance des identités régionales, ethniques et tribales. Les évolués katangais, sous l'impulsion des colons belges et de l'Eglise catholique, s'organisèrent et créèrent une association regroupant toutes les tribus originaires du Katanga : la Conakat. En 1959, la Confédération des associations tribales du Katanga (Conakat) a souscrit aux idées des colons belges du Katanga et opta pour un Katanga autonome et fédéré. Les colons belges firent croire aux originaires du Katanga de la Conakat qu'il fallait, dans le cadre du fédéralisme, refouler l'immigration kasaienne et luba du Katanga pour mieux jouir des richesses de leur province.

Toujours vers la fin des années 1950, la croissance démographique des originaires de la province du Kasai et leur occupation des espaces économique et politique avaient éveillé l'attention des originaires de la province du Katanga. Certains leaders katangais se demandaient pourquoi l'administration coloniale avait accordé un séjour définitif aux immigrants kasaiens dans les villes du Katanga au lieu de les rapatrier à la fin de leur contrat de travail. Cette attitude laissait déjà pressentir un avenir conflictuel entre les originaires de ces deux provinces (Katanga et Kasai).

Il semble aussi que le haut clergé catholique aurait éveillé la conscience de l'identité katangaise et serait l'instigateur de la Conakat en ce sens qu'il aurait émis le souhait de voir tous les Katangais se regrouper au sein d'une même association katangaise pour ne plus donner aux Kasaiens l'occasion de remporter aux prochaines échéances électorales.

Les colons qui en avaient été les auteurs ont voulu être les destructeurs de la montée fulgurante des originaires du Kasai qu'ils avaient utilisés pour la naissance et l'essor de leurs entreprises. La corde sensible et fragile qu'il fallait toucher était sans doute le problème identitaire, c'est-à-dire exploiter la haine des Katangais à l'égard des Kasaiens. Il fallait démontrer que la présence nombreuse des Kasaiens dans les villes industrielles du Haut-Katanga constituait aussi un danger évident pour la promotion des Katangais. Cette situation poussa Godefroid Munongo à adresser, en date du 13 février 1959, une lettre au gouverneur du Katanga, A. Schoëller, dont nous reproduisons ci-dessous un extrait :

²³ Information recueillie auprès de Benjamin Mutombo, né en 1917 au Kasai, engagé à la Géomines à Manono en 1939 et retraité en 1968. Lubumbashi, (Katuba), le 19 avril 1992.

Les Katangais d'origine, avec raison, se demandent si les autorités ne font pas exprès en accordant le séjour définitif aux gens du Kasai dans nos centres pour que les ressortissants de cette province puissent, grâce à leur nombre toujours croissant, écraser ceux du pays. Ce fait pourrait déclencher dans un avenir plus ou moins proche des bagarres entre les habitants de ces deux provinces.²⁴

Plus tard, dans ses mémoires, Moïse Tshombe situait l'origine de l'hégémonie kasaïenne dans l'inorganisation des populations autochtones. Les immigrants kasaïens, « protégés » et instruits par l'Union minière du Haut-Katanga, ont occupé les meilleurs postes au détriment des « enfants du pays. »²⁵

Ces discours victimaires dissimulaient une aversion latente et auguraient des luttes hégémoniques contre les originaires du Kasai pour la conquête des espaces économiques et politiques dans la province du Katanga.

En 1959, la Conakat opta pour un Katanga fédéré et autonome et s'affirma comme un mouvement d'autodéfense face à la fois à l'hégémonie kasaïenne et au tribalisme à outrance observé parmi les immigrants en général et les Kasaïens en particulier. Ces derniers auraient songé à se servir au lieu de réunir leurs énergies et leurs forces au service de la communauté katangaise tout entière²⁶. Dans ce contexte, la Conakat dénia à toute personne non originaire de représenter le Katanga et de prétendre à un pouvoir quelconque dans cette province.

Peu après l'indépendance du Congo, Lumumba fut opposé à Kalonji et à Tshombe. En fait, les sécessions du Katanga et du Sud-Kasai avaient été soutenues par des milieux financiers et politiques belges qui contrôlaient et le cuivre du Katanga et le diamant de la Miba. Et, c'est au Katanga que Lumumba et ses deux collaborateurs M'Polo et Okito furent assassinés.

La sécession katangaise fut l'occasion tant attendue pour l'éclatement du conflit. Lorsque la province du Katanga déclara son indépendance vis-à-vis du Congo, les originaires du Kasai, qui faisaient partie du Cartel Balubakat en conflit avec la Conakat au pouvoir, durent demander la protection des casques bleus de l'ONUC et se concentrèrent en un lieu communément appelé « la Foire » d'où la plupart fut rapatriée vers le Kasai à partir de 1962.

²⁴ Archives générales de la ville de Lubumbashi, *Dossier Conakat*, n° 113.

²⁵ Tshombe, Moïse, *Mémoires de Moïse Tshombe*, Bruxelles, Editions de l'Espérance, 1975, p. 46.

²⁶ Yango W'Etshiko, *Histoire de la Conakat (1958-1963)*, mémoire de licence en Histoire, Université Nationale du Zaïre (UNAZA), Lubumbashi, 1981, p. 17-18.

Le fossé kasaiens-katangais se creusa davantage avec le rapatriement des nombreux Kasaiens dans leurs provinces d'origine.

Trente ans plus tard, la ville de Lubumbashi assiste à un nouvel incident sanglant. C'est le conflit Katangais-Kasaiens.

2.2. Le conflit Katangais-Kasaiens (1991-1993)

Le problème identitaire a commencé à se poser avec acuité pendant la période coloniale lorsque la colonie a été subdivisée en entités territoriales. Le livret d'identité que les congolais devaient exhiber à tout contrôle indiquait la province, le district, le territoire, le secteur ou la chefferie et même le village d'origine du porteur. C'est en ville, espace multiculturel et plein d'enjeux, que le problème identitaire a toujours été d'actualité. Des associations socioculturelles à base tribale ou ethnique y ont été créées depuis la période coloniale en vue de défendre les intérêts de leurs membres. A la veille de l'indépendance du Congo, certaines associations socioculturelles se sont muées en partis politiques à base ethnique ou provinciale.

A son avènement en 1965, Mobutu casse l'esprit associatif tribal ou ethnique et pense reconstruire le nationalisme national. On l'appellera le pacificateur, l'unificateur, le père de la nation, etc. Mais, après son discours du 24 avril 1990, le Congo/Zaire entre dans le processus de démocratisation, une ère nouvelle. On assiste à la naissance du multipartisme en lieu et place du monopartisme représenté par le Mouvement populaire de la révolution, parti-Etat de Mobutu. Mais, tout de suite, la vie politique au Congo/Zaire fut marquée par la bipolarisation. Deux familles politiques s'imposèrent sur la scène politique : la mouvance présidentielle et l'opposition radicale et Alliés.

La peur de voir cette fois-ci les Zairois en général et les Kasaiens et les Katangais en particulier constituer un front commun contre le dictateur a amené Mobutu non seulement à injecter certains de ses éléments dans les partis d'opposition en vue de les faire éclater et, partant, les affaiblir, mais aussi et surtout à opposer les différentes communautés entre elles. Le conflit kasaien-katangais n'est pas un fait isolé au Congo/Zaire. Il s'inscrit dans un contexte général qui secoue particulièrement l'Est du pays où le pouvoir s'ingénie à perturber les bonnes relations existant entre les différentes populations et les détourner de leur cible commune qui est la dictature. C'est ainsi qu'on a assisté, un peu partout au Congo/Zaire, à

l'éclatement des partis politiques ciblés²⁷, à l'éclatement de la plate forme de l'opposition en deux ailes (Union sacrée de l'opposition radicale et Union sacrée libérale) et à des conflits ethniques au Kasai oriental entre les Bene Kapuya et les Bena Nshimba, au Nord-Kivu entre les Banyamulenge et les Bahunde et les Banande, au Sud-Kivu entre les Banyamulenge et les Bafulero et les Baria et, enfin, au Katanga, entre les Kasaiens et les originaires de cette province.

Après avoir trouvé sa propre force dans une certaine unité du pays, dans un réseau de cadres du parti-unique-parti-État, après avoir craint que l'unité du pays ne se réalise contre lui, le pouvoir d'hier fait tout ce qu'il peut pour diviser la population. Il oppose région à région, les ethnies au sein d'une même région, flatte les chefs coutumiers, oppose au sein de l'armée les diverses armées les unes aux autres, les officiers aux sous-officiers, il oppose les ministres aux secrétaires généraux, les villes aux campagnes, les églises aux sectes, etc. ²⁸

Au Katanga, feu Mgr Eugène Kabanga note que la réunification des habitants du Katanga à ceux des deux Kasai assurerait sans doute le décollage du Congo/Zaire grâce aux richesses spirituelles et aux potentialités humaines que renferment lesdites provinces. « Ce n'est pas pour rien que la colonisation et la Première République ont toujours opposé Katangais et Kasaiens et même dans nos paroisses », fait remarquer Mgr E. Kabanga²⁹. Cet avis est partagé par bien d'autres originaires du Katanga, notamment Th. Ngoy Mukwamba, F. Banza et Kabwe Longo qui estiment que la division ethnique observée au Katanga servait de soutien au régime de Mobutu. En effet, tout le monde est conscient qu'avec leurs richesses du sol et du sous-sol et leurs potentialités humaines, le Katanga et les deux Kasai constituent une puissance économique et financière telle que l'Ouest ne peut en aucun cas céder le

²⁷ L'UFERI, à ses débuts, fut éclatée en deux ailes, puis en trois et enfin en quatre ailes: Nguz, Kishwe, Mwando et Benga. L'UDPS connut deux courants en son sein : UDPS et UDPS nationale; ce fut aussi le cas pour le PDSC, le FCN, etc.

²⁸ Van Parys, J. M., *La situation au Zaïre et l'Église*, Mamesa, p. 51.

²⁹ Mgr Kabanga, E., « Caïn et Abel », lettre pastorale à l'occasion de la fête de Notre Dame de sept Douleurs, Lubumbashi, 15-9-1992, p. 4.

pouvoir politique à l'Est du Congo/Zaïre. C'est pourquoi Mobutu s'acharne à opposer les Kasaiens aux Katangais et même les Katangais entre eux³⁰.

En outre, le même pouvoir d'hier qui ne gère plus la vie politique au quotidien (mais continue à tirer les ficelles dans les coulisses) cherche à démontrer que sans lui, rien de bon ne peut se produire au Congo/Zaïre. Ce pouvoir qui tient au maintien de l'unitarisme comme forme d'État pour la Troisième République, voulait se servir de l'exemple de l'exclusion de l'"étranger" en vogue au Katanga pour soutenir, lors du référendum constitutionnel, que les Zaïrois en général et les politiciens en particulier n'étaient pas encore mûrs pour le fédéralisme. Dans ce cas précis, si pour les politiciens originaires du Katanga, le fédéralisme voulait dire d'une part exclure le non originaire de la jouissance des ressources de la province et, d'autre part, que ne pouvaient administrer la province que ceux qui en sont originaires, le Katanga, « champion » du fédéralisme, risquait ou était en train de devenir lui-même, inconsciemment ou non, l'outil de destruction de ses propres aspirations. Car, comme le note si bien Ntumba Luaba Lumu, les modèles de fédéralisme « sont difficilement concevables dans un contexte de tradition et de culture politiques embryonnaires, de sous-développement politique, d'insuffisante maturation politique de la population »³¹.

Le processus de démocratisation amorcé au Congo/Zaïre depuis le 24 avril 1990 fut une occasion pour tout Congolais d'exprimer librement ses aspirations les plus profondes longtemps étouffées par le régime dictatorial. La période de transition, contrairement à toutes les attentes, fut marquée par un climat conflictuel, la controverse, voire le bouleversement. Le conflit kasaien-katangais et ses corollaires, l'expulsion des Kasaiens, trouvent leur origine dans ce contexte général.

Le conflit kasaien-katangais déclenché à partir du mois de novembre 1991 est la conséquence de la rupture des relations harmonieuses qu'entretenaient Etienne Tshisekedi et Jean Nguz a Karl-I-Bond à travers leurs partis politiques respectifs, l'UDPS et Union des Fédéralistes et des Républicains indépendants (UFERI), au sein de la plate forme politique de

³⁰ Ngoy Mukwamba, Th., et Banza, F., « La division ethno-tribale au service du Mobutisme », *Le Lushois*, édition n° 153 du 2 juillet 1995 ; Kabwe Longo : « Les échéances prochaines risquent de mettre face à face les politiciens de l'Est et ceux de l'Ouest. » Pour Kabwe Longo, membre de l'UDPS, l'Ouest s'ingénie à opposer les gens de l'Est entre eux depuis l'indépendance jusqu'aujourd'hui. C'est ainsi qu'actuellement Nguz est opposé à Kyungu et l'on veut opposer Tshisekedi à Kibasa. cf. *Le Lushois*, édition n° 154 du 3 au 10 août 1995, p. 4. À propos du conflit kasaien-katangais, le journal *Mukuba* arrive à cette conclusion: « le silence coupable du gouvernement de l'époque et institutions compétentes ont laissé croire que ces événements étaient commandités ». Cf. *Mukuba*, n° 91 du 21 au 26 août 1995, p. 4.

³¹ Ntumba Luaba Luba, « Expériences des fédéralismes américain, allemand et suisse », *Zaire-Afrique*, n° 256, juin-juillet 1991, p. 331.

l'Union sacrée de l'opposition. L'éjection de l'UFERI de cette plate forme a *ipso facto* entraîné la diabolisation des originaires du Kasai, province d'origine d'Etienne Tshisekedi et, partant, le déclenchement d'un conflit ouvert et sanglant entre les communautés kasaienne et katangaise du Katanga.

En effet, les Katangais reprochent aux Kasaiens du Katanga de n'avoir pas reconnu et soutenu Jean Nguz a Karl-I-Bond comme Premier Ministre alors qu'en son temps Étienne Tshisekedi avait été appuyé par la partie katangaise. Des manifestations de mécontentement et des grèves n'avaient-elles pas été organisées par les Katangais lorsque Étienne Tshisekedi fut démis de ses fonctions de Premier Ministre par Mobutu et remplacé par Mungul Diaka?³²

Les discours d'endoctrinement trouvèrent un terrain beaucoup plus fertile contre les Kasaiens à l'occasion de l'élection de Tshisekedi, le 15 août 1992, au poste de Premier Ministre du gouvernement de transition. Le comportement des Kasaiens face à cet événement fut considéré par les Katangais comme un signe du fait que les Kasaiens ne défendaient pas les intérêts katangais. Aussi, pour mettre un terme à la spoliation, à l'exploitation, à la marginalisation, bref à l'accumulation des frustrations des originaires du Katanga/Shaba, l'UFERI qui lutte pour les intérêts des Katangais prône le fédéralisme, c'est-à-dire la gestion des affaires publiques par les originaires eux-mêmes. Selon ce projet, seuls les originaires du Katanga auraient été éligibles aux échéances électorales à venir. Ce message de l'UFERI était compatible avec les pensées et les aspirations profondes des Katangais. C'est la raison pour laquelle l'UFERI avait conquis tout l'espace katangais.

Les conséquences de ce conflit ont été néfastes sur les plans tant économique, social que politique et démographique. Les Kasaiens du Katanga ont été non seulement exclus de la gestion de la chose publique, mais aussi expulsés du Katanga par les populations autochtones. Ces non originaires dont la plupart, dépouillés de leurs biens, meubles et immeubles, étaient concentrés dans les gares, ne pouvaient trouver leur salut que dans le retour dans leurs provinces d'origine.

Si les stratégies mises sur pied pour lutter contre les Kasaiens du Katanga n'avaient pas fait l'unanimité parmi les Katangais originaires, il est cependant vrai que la dékasaïnisation, c'est-à-dire leur exclusion ou leur déchéance des postes de responsabilité dans tous les domaines de la vie quotidienne avait été le cheval de bataille des Katangais, toutes tendances

³² Kaumba Mufwata, A. et L., Ngoy Kalumba, *Le Katanga et la transition zairoise : l'Eglise nous parle*, Lubumbashi, 1995, p. 37.

politiques confondues, désireux de voir leur « pays » enfin libéré du joug des Kasaiens et géré par leurs propres fils et filles. Les Katangais originaires, conscients des humiliations et frustrations subies depuis l'époque coloniale jusqu'à la veille de la période de transition (avril 1990), se sont regroupés pour la plupart au sein de l'UFERI, parti politique dit de libération du Katanga, converti en mouvement de revendication du peuple Katangais « opprimé, dominé et marginalisé » et ont mis l'accent sur le nationalisme katangais, frisant le séparatisme, tel qu'exprimé dans ces lignes empruntées au journal *L'Éveil du Katanga* :

Voici confusément les 35 ans d'âge et du Zaïre et du Katanga sans que ces deux aient résolu leur contentieux lié à la nature de leurs rapports. Parti de l'occupation coloniale belge jusqu'au plan Uthant, le contentieux Zaïro-Katangais n'a toujours pas trouvé un début de dénouement. Malgré des promesses et des tentatives d'autodétermination, le Katanga, conquis par la force des armes, reste toujours occupé militairement et administrativement par le diktat Zaïrois. La pugnacité et l'arrogance avec lesquelles les Zaïrois ont installé leurs pénates au Katanga déconcertent.³³

Les Kasaiens du Katanga sont considérés par les Katangais originaires comme le cordon ombilical reliant le Katanga/Shaba au Congo/Zaïre dans la mesure où ils symbolisent la domination et l'exploitation des Katangais par des Congolais. Il s'en est suivi alors des discours katangais, mieux des relectures de l'histoire des Kasaiens au Katanga par les Katangais en vue de légitimer le sort qui a été réservé aux Kasaiens et que ces derniers subissent dans cette partie du Sud-Est du Congo/Zaïre. Les discours katangais étalent les antivaleurs dans le chef des Kasaiens qui, croit-on, ne contribuent pas au développement de la province, mais qui, au contraire, ne sont que des instruments ayant permis à la colonisation et à la deuxième République de s'implanter solidement et d'exploiter systématiquement le Katanga et les Katangais. On les accuse d'être des complices spoliateurs et affameurs des Katangais originaires, des voleurs de cobalt, des fraudeurs, des orgueilleux, des tribalistes, des hégémoniques... Bref, les Kasaiens ont concouru au sous-développement de la province cuprifère. Leur exclusion de la gestion de la chose publique et leur expulsion même du Katanga s'avèrent, aux yeux de la population autochtone, la condition *sine qua non* pour le développement harmonieux du Katanga et le salut des fils et filles de ce « pays ».

³³ *L'Éveil du Katanga*, n° 16-17 du 21 février 1996, p. 3.

Les discours katangais se situent dans le cadre du nationalisme katangais, c'est-à-dire une affirmation de l'identité katangaise et de son moi katangais. D'où les expressions « *Katanga yetu* » (notre Katanga) et « *Mutoto wa Katanga* » (fils ou fille du Katanga). En d'autres termes, les Katangais veulent prendre en main la destinée de leur province. Pour ce faire, ils se voient obligés de lutter pour s'assumer, pour s'autogérer.

Comme nous pouvons le constater, ce conflit se situe en fait aussi dans la lutte pour le contrôle de l'espace économique de la province du Katanga entre les Katangais originaires de la province du Katanga et les immigrés d'origine kasaienne (de deux provinces de Kasai Occidental et Oriental). Il a provoqué ce qui est communément appelé l'« épuration ethnique », c'est-à-dire l'exclusion des originaires de deux provinces précitées.

Les discours officiels véhiculés parmi les Katangais originaires par des autorités politiques et administratives provinciales et nationales faisaient recours à la victimisation du peuple katangais longtemps dominé par les immigrés originaires du Kasai depuis la période coloniale grâce à la complicité de la colonisation et du régime du président Mobutu.

Ils sont non seulement nombreux dans les entreprises implantées au Katanga, mais pis encore, ils occupent les 80% des postes de responsabilités, volent, pillent les richesses de la province. Le principe « Le Katanga aux Katangais originaires » devait être appliqué rigoureusement. Le salut du Katangais et de la province du Katanga, c'est-à-dire la libération du Katanga et du Katangais originaire, devait passer nécessairement par la déchéance, l'exclusion, l'expropriation et l'expulsion des Kasaiens de la province du Katanga.

Comme nous pouvons le constater, les deux affrontements des années 1960 et des années 1990 peuvent être interprétés comme des conflits qui s'affirment au moment où la centralité du *kazi* (travail salarié) disparaît ou est affaibli.

2.3. Les enfants de la rue (*shege*)(à partir des années 1970)

Le phénomène « enfants de la rue » est une conséquence de l'urbanisation et de l'industrialisation. La crise économique et sociale, accentuée par la guerre civile, a exacerbé la transformation des rapports d'autorité et de pouvoir au sein de la famille urbaine. La pauvreté qui s'est confortablement installée dans les familles urbaines a provoqué une

certaine désarticulation entre les conditions de vie de plus en plus difficiles et la taille des familles.

Sur le plan économique, le pouvoir d'achat des travailleurs a connu une chute vertigineuse à tel point qu'actuellement, on parle plutôt de la survie. Les salaires des travailleurs sont dérisoires et irréguliers et ne permettent pas aux salariés de nouer les deux bouts du mois et donc de satisfaire les besoins élémentaires quotidiens de la famille.

Leur autorité vis-à-vis de leurs épouses et des enfants se trouve moralement entamée. On assiste à un cercle vicieux : l'absence d'un salaire consistant fait perdre aux chefs de famille leur autorité. Cet état de choses justifie, entre autres, la multiplication des cas des enfants qui espèrent trouver la sécurité sociale dans la rue ou dans la pratique de la prostitution dans le cas des filles, ou dans la mendicité. Le salaire mensuel insuffisant et irrégulier ne permet pas aux parents de prendre en charge les frais scolaires de leurs enfants ni de satisfaire à leurs besoins corporels comme, par exemple, leur payer des habits à la mode, la lotion ou le lait de beauté, leur procurer l'argent de poche pour leurs loisirs ou pour l'achat des friandises à l'école, etc. Cette situation conduit les enfants, dans certaines circonstances, au vagabondage, à la délinquance juvénile et à d'autres méfaits dont les jeunes non scolarisés sont les auteurs.

Les conditions sociales et économiques sont telles que les parents sont obligés de s'absenter longtemps de la maison. Leur retour est tardif et ils ne consacrent guère assez de temps pour l'éducation de leurs enfants : écouter leurs doléances, leur prodiguer des conseils, partager leurs joies et leurs peines. La plupart des enfants voient leurs rêves rompus et se sentent négligés et rejetés par les parents qu'ils croyaient concourir à leur bonheur. Ainsi, avec le temps, ces enfants éprouvent de l'aversion à l'endroit des parents.

Parfois, les enfants, considérés comme les auteurs des malheurs qui s'abattent sur la famille, sont chassés du foyer et doivent se débrouiller ailleurs. La famille perd ici son caractère de cadre stable qui offre sécurité, soins, nourriture et autres avantages sociaux à ses membres.

L'exclusion de la maison est une occasion pour la famille en crise de se débarrasser de certaines bouches à nourrir devenues fort encombrantes. Des milliers d'enfants de la rue sont d'innocentes victimes du divorce de leurs parents. La belle-mère se dresse le plus souvent comme un mur entre le père et les enfants du premier mariage. C'est dans ce contexte que

Carmen Bernard et Serge Gruzinski notent que « la marâtre jalouse est cruelle n'est donc pas simplement un thème de conte populaire, elle illustre une situation vécue par beaucoup d'enfants comme particulièrement angoissante »³⁴.

Nous assistons, à partir des années 1970 qui inaugurent la crise congolaise, à l'apparition du phénomène « enfants de la rue et enfants dans la rue », produit de la pauvreté criante qui a élu domicile dans les centres urbains. D'après les enquêtes menées à l'Observatoire du Changement Urbain de Lubumbashi, la capitale du cuivre compterait « 2.727 enfants de rue dont 2.023 enfants dans la rue et 724 enfants de la rue. Quand nous considérons la population de la ville, à savoir 1.200.000 habitants, il y a de quoi pleurer sur nous-mêmes et sur nos enfants. En clair et pour le rendre crûment, sur 1000 enfants lushois âgés de 5 à 20 ans, 3 sont dans la rue. Et sur 10.000 enfants lushois de la même tranche d'âge, 7 habitent la rue en qualité d'enfant de la rue. »³⁵ La solidarité africaine a cédé la place à l'individualisme. L'instabilité des foyers (divorces, remariage), le manque de pudeur des parents ou des personnes âgées, etc., sont défavorables à une bonne éducation des enfants.

Tant que la pauvreté continuera à affecter les familles urbaines, le volume de cette catégorie d'enfants condamnés à la précarité ne fera que s'accroître malgré la présence de quelques rares organisations non gouvernementales qui s'occupent réellement des problèmes des jeunes. Quel sera leur sort à l'avenir ? Comment la société de demain gèrera-t-elle cette bombe à retardement ?

³⁴ Carmen BERNAND et Serge GRUZINSKI, « La famille en Mésio-Amérique et dans les Andes », dans Burguiere, A., Klapisch-Zuber, Segalen, M. et Zonabend, F. (sous la direction), *Histoire de la famille, 3, Le choc des modernités*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 267.

³⁵ KAUMBA Lufunda (dir.), *Les enfants de la rue au Katanga*, O.C.U., Lubumbashi, mai 2004, p. 177-178.

3. *Processus d'inclusion sociale*

L'inclusion sociale doit être comprise comme un processus, cela suppose une lutte contre les formes d'inégalités, d'injustice, de discrimination, contre la pauvreté et la misère, et un encouragement au problème du genre. Dans beaucoup de cas, on conseille de laisser le temps au temps. L'histoire finit par corriger l'histoire, dit-on.

Ainsi, la ville de Lubumbashi, masculine au début de l'industrialisation, a fini, au fil de temps, par devenir une ville mixte et, actuellement, à prédominance féminine sur le plan démographique. Ce changement de structure démographique a été dicté par le facteur économique qui imposait la stabilisation de la main-d'œuvre africaine et, partant, la présence des femmes et des enfants dans la ville minière et industrielle.

L'exclusion de la femme du circuit économique moderne a également disparu avec le temps. Beaucoup de facteurs justifient ce changement de statut social de la femme de Lubumbashi. Malgré son caractère discriminatoire du début, l'enseignement de la fille a facilité l'accès de la femme au travail salarié et son intégration dans le circuit économique moderne. On a assisté à l'emploi des femmes monitrices, assistantes sociales, infirmières, etc. avant l'indépendance du Congo. La période post coloniale verra les femmes envahir tous les domaines de la vie jusque-là apanage des hommes. A l'issue du recensement de la population de la ville de Lubumbashi de 2001, seuls 20% des femmes étaient ménagères.

Les associations féminines ont aussi constitué un autre espace de réhabilitation et de revalorisation des femmes. Pour manifester leur présence, à l'instar des Kinois, certaines femmes de Lubumbashi ont créé des associations féminines à partir des années 1930. Dans le domaine religieux, les femmes de Lubumbashi ont manifesté le souci de se regrouper en vue de promouvoir les femmes et les jeunes filles. Les femmes de l'Eglise Méthodiste-Unie furent les premières à prendre conscience de cette nécessité et à créer, au début des années 1940, une association dénommée « Mamans *Kipendano* ».

Au sein de l'Eglise catholique du Katanga, au cours de la seconde moitié des années 1950, le Père Placide Tempels crée, à partir de la cité Ruwe des travailleurs de l'Union Minière, actuelle cité de Mutoshi, le mouvement de la *Jamaa Takatifu*, dont l'objectif principal était de créer une famille chrétienne modèle dans laquelle régneraient l'amour, l'entente et l'unité entre les conjoints à l'exemple de la sainte famille de Nazareth (Joseph,

Marie, Jésus). Dans ce contexte, la *Jamaa Takatifu* peut être considéré comme un espace mixte qui a contribué à la revalorisation de la femme.

Disons aussi un mot sur l'Union des Femmes Katangaises (UFKAT), une première association féminine d'envergure à caractère social créée au Katanga en 1941, c'est-à-dire en pleine période coloniale. Dans son témoignage recueilli et publié en 2001³⁶, Agathe Katwaya déclare qu'« *Il s'agit d'une association d'entraide. Les femmes se retrouvaient dans le cadre de cette association pour organiser des jeux. Lorsqu'une d'entre elles éprouvait des difficultés, elle bénéficiait d'une structure d'assistance mutuelle très efficace* »³⁷. Cette association fut surtout reconnue à cause des incidents sanglants dont ses membres avaient été les auteurs contre les soldats de l'ONU en 1960³⁸.

Ces mouvements féminins et mixtes à caractère religieux ou social, espaces de médiation et de négociations, ont vu les femmes s'affirmer et franchir l'étape des femmes sans parole, des femmes aux trois qualités que chantait Edouard Masengo Katiti. La période post coloniale assistera au développement de ces associations religieuses et à la naissance de bien d'autres, véritables laboratoires de changement social, économique, politique et culturel pour les femmes de Lubumbashi.

Le caractère ségrégationniste de l'habitat dans la ville de Lubumbashi a pris fin avec l'accession du Congo à l'indépendance en 1960. Les Noirs ont eu accès non seulement à la ville blanche, mais aussi ont commencé à occuper des postes de responsabilité jadis réservés aux Blancs. Les écoles jadis réservées aux enfants blancs ont commencé à recevoir les enfants des Noirs. On a assisté à l'africanisation des cadres dans les entreprises publiques, paraétatiques et privées.

Par contre, le problème identitaire est resté d'actualité. Il couve en temps normal, mais est ravivé à l'approche des échéances électorales, lors des engagements ou des nominations à des postes de responsabilité aussi bien dans les entreprises publiques, paraétatiques que privées. Ainsi, le plus souvent, le critère de compétence a cédé la place à des critères subjectifs dans l'engagement et la promotion du personnel. Les mentalités amassées et

³⁶ Violaine SIZAI (éditrice), *Mémoires de Lubumbashi : Images, Objets, Paroles. Ukumbusho (souvenir)*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 169.

³⁷ Ibidem.

³⁸ MWAMB, K., *La femme katangaise et la politique en République Démocratique du Congo (1962 – 2001)*, Faculté des Lettres, Département D'Histoire, Unilu, 2003, pp. 25-26.

intériorisées depuis de longues années sont têtues. Leur déracinement est un travail de longue haleine.

Depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, le pouvoir politique s'ingénie à manipuler à son goût l'ethnicité et le régionalisme pour sauvegarder ses intérêts. Fort malheureusement, ces instruments (l'ethnicité et le régionalisme) n'ont pas conduit le pays au développement. La situation politique, économique, sociale et culturelle dégradante qui est la nôtre aujourd'hui n'est pas celle héritée de la période coloniale pourtant tant décriée. Elle est le résultat d'une période de plus de 40 ans, caractérisée par une série de violences multidimensionnelles orchestrées par la pratique abusive de l'ethnicité et du régionalisme qui, grâce à la dictature, ont étouffé dans l'œuf le nationalisme national.

Il est utopique de prétendre effacer les identités ethniques et régionales qui distinguent en fait les populations les unes des autres. Il est cependant impérieux d'amener les leaders politiques à effacer l'ethnicité et le régionalisme radicaux dans la gestion de l'espace politique et de parvenir à un vivre ensemble. Les gens se sentiront d'abord Congolais avant de penser région et ethnie. Une telle vision de choses mettra à l'avant plan les intérêts nationaux et, par ricochet, ceux des provinces et des ethnies qui composent l'état-nation. La population fera sienne l'inclusion et non l'exclusion de l'autre, quelle que soit sa taille démographique. L'accès au contrôle de l'espace politique du Congo et, partant de ses différentes entités constitutives, devra reposer sur des critères objectifs, c'est-à-dire la compétence, la performance individuelle en lieu et place des critères subjectifs, notamment l'appartenance à un groupe ethnique ou régional quelconque. Le principe cher qui doit nous guider vers des lendemains meilleurs doit être l'unité dans la diversité. Région, oui ; ethnie, oui. Régionalisme, non ; ethnicité, non.

Enfin, le phénomène « enfants de la rue » constitue une épine dans la plante de pied de la société congolaise en général et lushoise (de Lubumbashi) en particulier. Les enfants de la rue constituent une catégorie de personnes marginalisées. Au fur et à mesure que la pauvreté et la misère s'installent confortablement, le nombre des enfants de la rue augmente. Des nombreuses ONGs encadrent ces enfants et s'occupent de la réinsertion familiale pour ceux et celles qui le désirent, avec l'accord des parents. Mais, nombreux sont les enfants qui ne veulent plus rentrer dans leurs familles qui les ont taxés de sorciers. Ce problème constitue aussi un casse-tête pour le gouvernement congolais en général et les autorités municipales de

Lubumbashi en particulier. Des projets de créer des centres de rééducation pour ces enfants sont en cours d'élaboration. L'histoire nous dira un mot.